



Ville de SAINT-GERMAIN-DU-PUY
CHER

En exercice : 29

Présent(s) : 23

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : /

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 29

Date de convocation : 23 juin 2023

Date d'affichage de la convocation : 23 juin 2023

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 05 juillet 2023

Délibération n° DEL.2023-07-68

Tarifs des installations sportives

Le 05 juillet 2023 à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Marie-Christine BAUDOUIN, Maire

Présent(s) : AILLOT Sonia. BAUDOUIN Marie-Christine. BIESSE Thierry. BROUSSE Franck. CATON Samuel. CLOSTRE Jacques. CORBION Rémy. DACQUIN Sébastien. DESROCHES Gilles. DUPLAIX Nathalie. DUR-TOMAS Chantal. FLEURIER-LEFORT Gaëlle. FOSSET Jean-François GAUTRON Marina. GIRARD LEBRUN Sandra. GUINET Nadège. LECLERC Stéphanie. LEUILLER Patricia. MANIVERT Sonia. MIGNON Brigitte. MONDON Josiane. PRUDENT Adrien. PRUDENT Didier.

Absent(s) ayant donné un pouvoir : GROSJEAN Yoann à PRUDENT Didier. JORO Vincent à BAUDOUIN Marie-Christine. LE PAVOUX Éric à CATON Samuel. LEGER Pauline à GIRARD LEBRUN Sandra. MEGHERBI Djamel à GUINET Nadège. MERCIER Martine à FLEURIER-LEFORT Gaëlle.

Absent(s) non représenté(s) : /

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : PRUDENT Didier.

Rapporteur : Samuel CATON

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif 2023,

Considérant qu'il convient de réactualiser les tarifs des installations sportives à compter du 04 septembre 2023,

Le rapport de Samuel CATON au Conseil Municipal entendu,

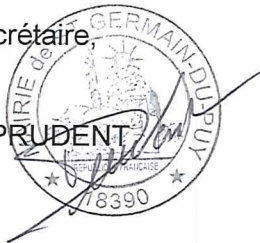
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les tarifs des installations sportives ci-annexés à compter du 04 septembre 2023.

Délibération adoptée à 28 voix POUR et 1 voix CONTRE (Gaëlle FLEURIER-LEFORT).

Le secrétaire,

Didier PRUDENT



La Maire,

Marie-Christine BAUDOIN



Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente publication en date du 10 juillet 2023 par voie d'affichage sous forme électronique sur le site internet de la Ville : <https://www.saintgermaindupuy.fr>

CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL	
T. Adulte Germinois.es	3.00 Euros
T. Adulte Extérieur	4.00 Euros
T. 3-9 ans Germinois.es	1.50 Euros
T. 3-9 ans Extérieur	2.50 Euros
T. 10-17 ans Germinois.es	2.00 Euros
T. 10-17 ans Extérieur	3.00 Euros
T. Réduit Germinois.es *	2.00 Euros
T. Réduit Extérieur *	2.50 Euros
T. Famille 4 personnes Germinois.es	8.00 Euros
T. Famille 4 personnes Extérieur	12.00 Euros
Accès douche uniquement	1.80 Euros
AB Adulte Germinois.es	27.00 Euros
AB Adulte Extérieur	36.00 Euros
AB 3-9 ans Germinois.es	13.50 Euros
AB 3-9 ans Extérieur	18.00 Euros
AB 10-17 ans Germinois.es	18.00 Euros
AB 10-17 ans Extérieur	27.00 Euros
AB Réduit Germinois.es	18.00 Euros
AB Réduit Extérieur *	27.00 Euros
AB Familles nombreuses Germinois.es Adultes	20.50 Euros
AB Familles nombreuses Extérieur Adultes	27.00 Euros
AB Familles nombreuses Germinois.es – 3 ans	Gratuit
AB Familles nombreuses Extérieur – 3 ans	Gratuit

AB Familles nombreuses Germinois.es 3-9 ans	10.00 Euros
AB Familles nombreuses Extérieur 3-9 ans	13.50 Euros
AB Familles nombreuses Germinois.es 10-17 ans	13.50 Euros
AB Familles nombreuses Extérieur 10-17 ans	18.00 Euros
Ind. Germinois.es par leçon	13.50 Euros
Ind. Extérieur par leçon	18.00 Euros
Ind. Réduit par leçon *	11.50 Euros
Collectifs enfants Germinois.es	68.00 Euros
Collectifs adultes Germinois.es	90.00 Euros
Collectifs enfants Extérieurs	90.00 Euros
Collectifs adultes Extérieurs	113.50 Euros
Scolaires	Gratuit
Scolaires Extérieurs	1.20 Euros
Structures associatives et structures publiques extérieures	1.50 Euros
Structures privées	2.00 Euros
Location ligne d'eau (à l'heure)	17.30 Euros
Location ligne d'eau avec surveillance (à l'heure)	30.00 Euros
Location bassin (à l'heure)	52.00 Euros
Location bassin avec surveillance (à l'heure)	100.00 Euros
Bébés dans l'eau - 10 séances Germinois.es Séances valables de septembre à juin - <i>Application d'une réduction de 50% à partir du 2^{ème} enfant d'une même famille participant à la même séance</i>	57.00 Euros
Bébés dans l'eau - 10 séances Extérieurs Séances valables de septembre à juin - <i>Application d'une réduction de 50% à partir du 2^{ème} enfant d'une même famille participant à la même séance</i>	87.00 Euros

T. 1 séance Bébés dans l'eau Germinois.es <i>Application d'une réduction de 50% à partir du 2^{ème} enfant d'une même famille participant à la même séance</i>	6.00 Euros
T. 1 séance Bébés dans l'eau Extérieur <i>Application d'une réduction de 50% à partir du 2^{ème} enfant d'une même famille participant à la même séance</i>	9.00 Euros
Aquagym Germinois.es au trimestre (1 séance par semaine)	70.00 Euros
Aquagym Extérieur au trimestre (1 séance par semaine)	90.00 Euros

* *Étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaire du RSA, PMR.*

Gymnase Jacques Prévert	
Salle de Sports co./heure	21.80 Euros
Autres salles/heure	11.50 Euros
Gymnase Yannick Souvré	
Salles de sports co./heure	21.80 Euros
Stades et installations annexes (forfait journalier)	
Stade Henri Luquet	180.10 Euros
Terrain synthétique Jacques Prévert	120.10 Euros
Terrain Plaine de jeux	120.10 Euros
Location terrain bi-cross	
Location par jour d'utilisation	96.10 Euros